

CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA HAUTE CORSE

Résidence « LESIA » - Avenue de la Libération - 20600 BASTIA
Tél: 04.95.32.33.65 / Fax : 04.95.31.10.75

ARRETE N° 2017-20

PORTANT PUBLICITE DES DECLARATIONS DE CREATIONS ET VACANCES D'EMPLOIS
DE CATEGORIES B ET C, RELEVANT DU CHAMP DE COMPETENCE DU CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE
TERRITORIALE DE LA HAUTE-CORSE, EN APPLICATION DES DISPOSITIONS COMBINEES DES ARTICLES 23.II.3° ET 41 DE LA LOI DU 26 JANVIER 1984
MODIFIEE, TRANSMISES PAR LES COLLECTIVITES TERRITORIALES DU DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE

(Période du 24 mai au 08 juin 2017)

La Présidente du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la HAUTE-CORSE,

- Vu la loi n° 82-213 du 02 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,
- Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment ses articles 23.II.3° et 41,
- Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories B et C, transmises par les collectivités territoriales du département de la HAUTE-CORSE, dans le cadre des dispositions des articles 23.II.3° et 41 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée et enregistrées au Secrétariat du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la HAUTE-CORSE, pour la période du 24 mai au 08 juin 2017,
- Considérant que, les articles 23.II.3° et 41 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, ont confié le soin aux Centres Départementaux de Gestion non coordonnateurs, d'assurer la publicité des créations et vacances d'emplois de catégories B et C de la Fonction Publique Territoriale, de toutes les collectivités territoriales relevant de leur ressort territorial, à l'exclusion de celles mentionnées aux articles 14 et 12-1.II.2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée.

ARRETE

ARTICLE 1° : Les déclarations de créations et vacances d'emplois de Catégories B et C, relevant du champ de compétence du CDGFT de la Haute-Corse, en application des dispositions combinées des articles 23.II.3° et 41 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée sus visée (comportant treize déclarations) sont arrêtées, pour la période du **24 mai au 08 juin 2017**, ainsi qu'il suit :

N° ENR.	DATE DE RECEPTION	COLLECTIVITES ET ETS PUBLICS	POSTES DECLARES	CREATION - VACANCE	CAT	FILIERE*	TC TNC	OBSERVATIONS
2017-138	29/05/2017	SIEEP DE LA HAUTE-CORSE	Adjoint administratif territorial - Travaux du Programme Investissement PEI -	Création	C	1	TC	R/Direct
2017-139	29/05/2017	COMMUNE DE SAN GAVINO DI TENDA	Adjoint technique territorial - Entretien des locaux -	Vacance	C	2	TNC 4h	R/Contrat (art 3-3)
2017-140	06/06/2017	DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE	Rédacteur territorial principal de 1ère classe - Pôle Actions Territoriales - Direction des Archives - Gestion des archives publiques contemporaines	Vacance	B	1	TC	R/Mutation
2017-141	06/06/2017	CAISSE DES ECOLES DE CALVI	Adjoint technique territorial - Restaurant scolaire, cuisines satellites -	Création	C	2	TNC 8h	R/Direct
2017-142	06/06/2017	CAISSE DES ECOLES DE CALVI	Adjoint technique territorial - Restaurant scolaire, cuisines satellites -	Création	C	2	TNC 8h	R/Direct
2017-143	06/06/2017	CAISSE DES ECOLES DE CALVI	Adjoint territorial d'animation - ALSH, garderie, surveillance temps de cantine -	Création	C	9	TNC 23h	R/Direct
2017-144	06/06/2017	COMMUNE DE BASTIA	Adjoint technique territorial - Direction des Interventions Techniques - Jardinier	Création	C	2	TC	R/Direct
2017-145	06/06/2017	COMMUNE DE BASTIA	Adjoint technique territorial - Direction des Interventions Techniques - Maçon	Création	C	2	TC	R/Direct
2017-146	07/06/2017	PARC NATUREL REGIONAL DE CORSE	Adjoint territorial d'animation - Service Education à l'Environnement - Accueil, information et sensibilisation des publics -	Création	C	9	TC	R/Direct
2017-147	08/06/2017	PARC NATUREL REGIONAL DE CORSE	Adjoint technique territorial - Service Montagne/Randonnées - Entretien des sentiers et du refuge de la Sega	Création	C	2	TC	R/Direct
2017-148	08/06/2017	PARC NATUREL REGIONAL DE CORSE	Adjoint technique territorial - Service Montagne/Randonnées - Entretien des sentiers et du refuge de la Sega	Création	C	2	TC	R/Direct
2017-149	08/06/2017	PARC NATUREL REGIONAL DE CORSE	Adjoint technique territorial - Service Montagne/Randonnées - Entretien des sentiers et du refuge de la Sega	Création	C	2	TC	R/Direct
2017-150	08/06/2017	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA CASTAGNICCIA-CASINCA	Adjoint technique territorial - Agent de collecte des déchets -	Vacance	C	2	TC	R/Direct

ARTICLE 2° : En application de l'article 41 alinéa 2 de la loi n°82-53 du 26 juin 1984, sus-visée, l'autorité territoriale pourvoit l'emploi créé ou vacant en nommant l'un des candidats inscrits sur une liste d'aptitude établie en application de l'article 44 ou l'un des fonctionnaires qui s'est déclaré candidat par voie de mutation, de détachement, d'intégration directe ou, le cas échéant et dans les conditions fixées par chaque statut particulier, par voie de promotion interne et d'avancement de grade.

ARTICLE 3° : Le présent arrêté fera l'objet d'une transmission à Monsieur le Préfet du département de la HAUTE-CORSE, Messieurs les Sous-préfets des arrondissements de CALVI/CORTE, ainsi que d'une publication sur le site internet du CDG www.cdg2b.com et d'un affichage au siège administratif du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la HAUTE-CORSE, aux endroits habituels normalement réservés à cet effet.

Fait à BASTIA,

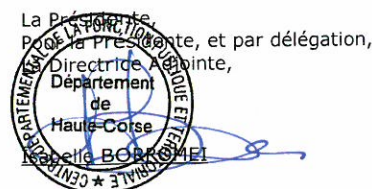
Le 09 juin 2017

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-282020015-20170609-2017-20-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/06/2017



* N.B. : Filières
 1- Administrative 4- Culturelle 7- Médico-Technique
 2- Technique 5- Sociale 8- Police Municipale
 3- Sportive 6- Médico-Sociale 9- Animation